



ARTE France Cinéma

La filiale de coproduction ARTE France Cinéma

Toutes les chaînes de télévision française ont l'obligation d'investir 3,2 % de leur chiffre d'affaires dans la coproduction de film de cinéma, dont 2,5 % dans les œuvres en langue française. ARTE, de par son statut européen, n'est pas soumise aux obligations des chaînes françaises. Pourtant elle les respecte et va même jusqu'à investir plus de 3,5 % de son CA dans la création cinématographique, à travers sa filiale, ARTE France Cinéma.

1- Fonctionnement général de la filiale

La filiale soutient la production d'une vingtaine de films de fiction, entre deux et quatre longs-métrages documentaires et un film d'animation par an. En tant que coproducteur, ARTE France Cinéma bénéficie d'un pourcentage des recettes générées par les différentes exploitations du film (Salle, Vidéo, VOD, TV, Etranger), recettes qu'elle réinvestit dans la production de nouveaux films.

2- Politique éditoriale et mission

Renouvellement des talents, contribution à la vitalité du cinéma indépendant en Europe et dans d'autres régions du monde, participation à la relance de la création française et européenne, constituent les axes majeurs de la politique de la filiale.

ARTE France Cinéma porte une attention toute particulière aux premiers films français. Pour n'en citer que quelques-uns : « Atlantique » de Mati Diop, « Shéhérazade » de Jean-Bernard Marlin, « Un poison violent » de Katell Quillévéré, « Le grand jeu » de Nicolas Pariser, « Ava » de Léa Mysius, « Les deux amis » de Louis Garrel, « A mon âge je me cache encore pour fumer » de Rayhana, « En attendant les hirondelles » de Karim Moussaoui, « Fidelio, l'odyssée d'Alice » de Lucie Borleteau, « Louise Wimmer » de Cyril Mennegun, « 17 filles » de Muriel et Delphine Coulin, « Americano » de Mathieu Demy, « Un divan à Tunis » de Manele Labidi, « La Nuée » de Just Philippot, « Les Amour d'Anaïs » de Charline Bourgeois-Taquet, « Bruno Reidal » de Vincent Le Port, ...

La filiale cinéma s'associe aussi à des talents déjà confirmés ou reconnus tels Olivier Assayas (« Sils Maria », « Personal Shopper »), Mia Hansen-Løve (« Un amour de jeunesse », « Eden », « L'avenir », « Maya », « Bergman Island »), Leos Carax (« Tokyo ! - Merde », « Holy Motors », « Annette »), Maiwenn (« Polisse », « ADN »), Bruno Dumont (« L'Humanité », « Flandres », « Camille Claudel 1915 », « Ma Loute », « Jeannette », « France »), Céline Sciamma (« Tomboy », « Bande de filles », « Portrait de la jeune fille en feu »), Emmanuel Mouret (« Caprice », « Mademoiselle de Jonquières »), Valeria Bruni-Tedeschi (« Un château en Italie »), Mathieu Amalric (« Tournée », « La Chambre bleue », « Serre moi fort »), Hafsia Herzi (« Tu mérites un amour », « Bonne mère »), Bertrand Bonello (« L'Apollonide », « Saint Laurent », « Nocturama », « Zombi Child »), Claire Denis (« 35 Rhums », « Les salauds », « High Life »), André Téchiné (« L'Adieu à la nuit »), Gustave Kervern et Benoît Delépine (« Louise Michel », « Mammuth », « Le grand soir », « I Feel Good »), Alain Guiraudie (« L'inconnu du lac », « Rester

vertical »), Quentin Dupieux (« Rubber », « Wrong », « Le Daim »), Philippe Garrel (« L'Ombre des femmes », « Le Sel des larmes », « L'Amant d'un jour »),...

Défense de la création européenne

Italie, Allemagne, Autriche, Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Roumanie, Turquie, Pologne, Suisse, Espagne, ARTE France Cinéma s'engage activement dans l'effort de revitalisation de la production cinématographique européenne aux côtés de réalisateurs et réalisatrices tels que : Alice Rohrwacher, Michael Haneke, Nuri Bilge Ceylan, Pawel Pawlikowski, Jessica Hausner, Joachim Trier, Lars Von Trier, Ruben Ostlund, Ulrich Seidl, Roy Andersson, Aki Kaurismäki, Ursula Meier, Corneliu Porumboiu, Albert Serra, Marco Bellocchio, Pietro Marcello,...

...et des autres continents

ARTE France Cinéma travaille également avec des cinéastes venus des quatre coins du monde : **Afrique et monde Arabe** (Merzak Allouache, Mahamat-Saleh Haroun, Nadir Mokneche, Lyes Salem, Moussa Touré, Raja Amari, Abderrhamane Sissako), **Moyen-Orient** (Randa Chahal Sabbag, Amos Gitai, Elia Suleiman, Nadine Labaki, Hiam Abbass, Nadav Lapid, Asghar Farhadi), **Russie** (Andreï Zviaguintsev, Pavel Lounguine, Ilya Khrzhanovsky, Kirill Serebrennikov), **Canada** (Xavier Dolan), **Amérique Latine** (Fellipe Barbosa, Carlos Reygadas, Lucrecia Martel, Pablo Trapero, Kleber Mendonça Filho) et **Asie** (Naomi Kawase, Tsai Ming-Liang, Lou Ye, Hou Hsiao-hsien, Jia Zangke, Diao Yinan, Lav Diaz, Wang Bing).

3- Sélection des projets de longs métrages de fiction

ARTE France Cinéma reçoit chaque année environ 400 scénarios. L'inscription des projets se fait exclusivement en ligne à travers une plateforme dédiée, accessible à l'adresse suivante : <http://filcinewebdesk.arte.tv>

La sélection s'effectue de la manière suivante :

- Examen des scénarios et des dossiers de production par l'équipe ;
- Pré-sélection par Olivier Père d'une dizaine de scénarios ;
- Présentation de ces projets accompagnés des caractéristiques de la production (devis estimatif, plan de financement, projet de casting, etc.) au Comité de sélection.

Ce comité, présidé par Bruno Patino, est composé de membres permanents issus de la Direction d'ARTE et de cinq personnalités du milieu du cinéma français, renouvelées régulièrement. Il se réunit quatre fois dans l'année. Il respecte strictement la parité femme/homme.

L'appréciation se fonde sur la qualité, l'originalité et la cohérence du scénario, le rapport sujet/devis et les films précédents du réalisateur ou de la réalisatrice (courts ou longs métrages).

4- La politique de cinéma documentaire

Depuis 2004, ARTE France Cinéma et l'unité de programmes Société et Culture sont associées pour s'engager en coproduction et en préachat sur des longs-métrages documentaires.

Les projets nous sont adressés par un producteur français ayant soit le statut de producteur délégué soit celui de coproducteur sur le film. Ils sont instruits conjointement par les deux équipes et le choix final est effectué avec la Présidence d'ARTE. Ces films sont diffusés dans la case « cinéma documentaire », après leur sortie en salle et les délais réglementaires correspondant aux œuvres cinématographiques documentaires.

Parmi les films maintenant emblématiques de cette politique figurent notamment « Tous au Larzac » de Christian Rouaud, « Cleveland contre Wall Street » de Jean-Stéphane Bron, « L'apprenti » de Samuel Collardey, « Être et avoir » de Nicolas Philibert, « La Cour de Babel » de Julie Bertuccelli, « Fuocoammare » de Gianfranco Rosi, « Visages, villages » de Agnès Varda et JR ou encore « Le vénérable W. » de Barbet Schroeder.

5- La politique de cinéma d'animation

Depuis 2012, ARTE France Cinéma coproduit un long-métrage d'animation tous les ans. Les projets nous sont adressés par le producteur français courant septembre et sont instruits par l'équipe de la filiale d'ici le mois de novembre. Le choix final est effectué avec la Présidence. Dans les films maintenant emblématiques de cette politique figurent notamment « La Tortue rouge » de Michael Dudok de Wit, « La Traversée » de Florence Miailhe, « Dilili à Paris » de Michel Ocelot.

6- Le Grand accord franco-allemand

Historique

En janvier 1996, ARTE et ses partenaires ARTE France, l'ARD et la ZDF décident de réunir leurs forces et signent un accord de coproduction cinématographique afin d'apporter une contribution plus substantielle à six films de grands réalisateurs chaque année. La sélection éditoriale est orientée par la « dimension internationale du projet, de la production ou de l'auteur » et exclut les « premiers films ». Bien qu'appelé communément « Grand Accord Franco-Allemand » par la profession, il n'a pas vocation à se concentrer sur des coproductions de films français ou allemands, celles-ci entrant dans la mission de coproduction nationale de chaque pôle. Son intention est, dès l'origine, de promouvoir les coproductions européennes.

ARTE s'est vue largement récompensée dans ses choix avec de nombreux Prix dans des festivals de grande renommée, autant de reconnaissances internationales qui encouragent ARTE dans sa volonté de contribuer à la vitalité d'un cinéma original et courageux, où la liberté de ton le dispute à l'audace de la forme.

Le fonctionnement

Le Comité de sélection, composé des directeurs du cinéma d'ARTE France, d'ARTE G.E.I.E, de la ZDF et d'une des chaînes partenaires de l'ARD, se réunit plusieurs fois par an pour décider de la coproduction en commun de six films. L'unanimité est requise.

Les six films du Grand Accord entrent dans le quota des films coproduits annuellement par ARTE France Cinéma. Les films sont proposés par les deux pays. Les trois films d'initiative française sont préalablement sélectionnés par le Comité de sélection français. Les trois films d'initiative allemande ne sont pas soumis à la validation du Comité de sélection français. Dans tous les cas, un film qui bénéficie du Grand Accord Européen doit avoir un producteur français et un producteur allemand, ainsi qu'un distributeur français et un distributeur allemand.

Le financement

L'apport global d'ARTE sur un film du Grand Accord Européen est en moyenne de 600 000 Euros répartis entre la France et l'Allemagne. Le financement apporté par ARTE Deutschland est piloté soit par la ZDF soit par la WDR ou la BR. Sa répartition se fait sur la base des caractéristiques de la coproduction franco-allemande et de la négociation entre coproducteurs.

7- ARTE/COFINOVA

En 2004, ARTE France cinéma a créé un fonds destiné à augmenter son soutien à la création cinématographique, en complément des investissements de la filiale Cinéma. Celle-ci s'est orientée vers un modèle innovant, avec la création d'une société de production capitalisée partiellement par la SOFICA Cofinova.

La société est présidée par Michel ROMAND-MONNIER et la direction générale est assurée par Rémi BURAH et le Comité de direction est composé de :

Olivier Père pour ARTE France Cinéma

Frédéric Berezyiat pour ARTE France

Michel ROMAND-MONNIER et Alexis DANTEC pour COFINOVA

Rémi BURAH pour ARTE/COFINOVA

Depuis sa création ARTE/COFINOVA a soutenu plus d'une centaine de films dont « Grave » de Julia Ducourneau, « Les Misérables » de Ladj Ly, « Suzanne » de Katel Quilleveré, « Jeune femme » de Léonor Serraille, « Deux » de Filippo Meneghetti, « Vaurien » de Peter Dorountzis, « La troisième guerre » de Giovanni Aloi, « La panthère des neiges » de Marie Amiguet et Vincent Munier, « Jauja » de Lisandro Alonso, « Un beau soleil intérieur » de Claire Denis, « Liberté » d'Albert Serra, « Naissance des pieuvres » de Céline Sciamma.

8- L'équipe d'ARTE France Cinéma

Olivier PERE, Directeur Général & Directeur du Cinéma

Rémi BURAH, Directeur Général Délégué ARTE France Cinéma & ARTE/COFINOVA

Mathilde HERSANT, Administratrice

Julie SAVARY, Responsable des projets

Caroline JUNG, Assistante d'Olivier PERE - Chargée de production

Malo Jaquemin, Chargé d'administration

Laetitia SABOURIN, Chargée de post-production

Service de Presse CINEMA

Agnès BUICHE - Cécile BRAUN